



4-2 Plan Local d'Urbanisme

Pardies

Zonage réglementaire

PLU approuvé le 25/06/2015
Modification du PLU approuvée le

<p>Zones urbaines</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Ua : Zone urbaine du bourg ■ Uai : Zone urbaine du bourg soumise au PPRi ■ Ub : Zone d'extensions pavillonnaires ■ Ubi : Zone d'extensions pavillonnaires soumise au PPRi ■ Ue : Zone urbaine d'équipement public soumise au PPRi ■ Ul : Zone urbaine de loisirs ■ Us : Zone urbaine de loisirs soumise au PPRi ■ Uy1 : Zone urbaine à vocation d'activités industrielles ■ Uy2 : Zone urbaine à vocation d'activités tertiaires <p>Autres prescriptions</p> <ul style="list-style-type: none"> ★ Changement de destination autorisé <p>Trames vertes et bleues</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Réservoir de biodiversité ■ Trame bleue ■ Trame verte ■ Orientation d'aménagement programmée ■ Haies ■ Zone de protection archéologique ■ Potentiels repérés au sein des zones urbaines 	<p>Zones à urbaniser</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ IAU : Zone à urbaniser ■ IAUi : Zone à urbaniser soumise au PPRi <p>Zones agricoles</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ A : Zone agricole ■ Aii : Zone agricole soumise au PPRi <p>Zones naturelles</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ N : Zone naturelle ■ Ni : Zone naturelle soumise au PPRi <p>Report à titre indicatif du PRRT</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Zone d'interdiction stricte R ■ Zone d'interdiction r ■ Zone d'autorisation B1 ■ Zone d'autorisation B2 ■ Zone d'autorisation b1 ■ Zone d'autorisation v1
---	--

Le droit de préemption urbain s'applique dans toutes les zones U et AU du territoire communal.

1 : 2 500

Sources : DGFIP, Cadastre
Projection : RGF93-Lambert93